

UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS

Lionel Dorthe, Kathrin Utz Tremp (éd.), *Registrum Lombardorum, Le premier registre notarial des Archives de l'État de Fribourg (1356-1359)*, Bâle/Berlin 2016, Schwabe Verlag, 824 p.

L'ouvrage de Kathrin Utz Tremp et de Lionel Dorthe est remarquable à plus d'un titre. D'abord, il s'agit de l'édition critique complète du plus ancien registre notarial conservé aux Archives de l'État de Fribourg (AEF). Réunissant des actes effectifs rédigés essentiellement entre 1356 et 1359, il constitue un témoin de tout premier ordre de l'histoire juridique, mais surtout sociale et économique du canton de Fribourg au milieu du XIV^e siècle. Ensuite, le registre lui-même, dans sa version brute, a été numérisé et est accessible sur le site : www.e-codices.unifr.ch. Cela permet de comparer l'édition scientifique avec l'original. On se rend alors compte de l'énorme travail de transcription d'abord, mais aussi de traduction (du latin vers le français) et d'analyse auxquels les auteurs ont procédé. C'est absolument impressionnant, et surtout fort utile.

Connue sous son nom de Registre des Lombards, la source est en fait composée de deux parties : une « normale » et une « lombarde ». Le notaire Pierre Nonans est le rédacteur principal du registre, mais on y trouve dans la partie « normale » aussi la main de son apprenti Henri de Schwarzenbourg, qui se fera appeler vers 1370 Henri Nonans de Schwarzenbourg, au moment de reprendre l'étude de son maître (p. XXIV). Les 110 premiers folios de la partie normale contiennent des affaires réalisées par divers particuliers soucieux de traiter devant notaire (Pierre Nonans), dont ils étaient généralement les clients ; les quatorze folios (110-123) de la fin du registre, qu'il faut d'ailleurs lire chronologiquement en commençant par la fin du registre, contiennent les emprunts souscrits auprès des Lombards de Fribourg, devant le notaire Pierre Nonans.

Le terme de Lombards désignait à l'origine des Italiens qui exerçaient une activité commerciale et des opérations financières en dehors de l'Italie. À Fribourg, les premiers Lombards sont attestés dès la fin du XIII^e siècle (p. XIV). Ils acquièrent une situation de plus en plus favorable dès le début du XIV^e siècle, y compris la promesse faite par la ville de Fribourg de ne

point accueillir d'autres Lombards ou Juifs pendant vingt ans (depuis 1337), ainsi que pour certains la bourgeoisie de Fribourg (p. XV). Les entrées dans le registre portent dès lors sur une période florissante pour l'activité des Lombards. Dans la plupart des cas ne sont mentionnés que des Lombards en général, sauf dans un cas, qui désigne expressément Aymonet Asinerii et François de Medicis, qui dirigent une banque de Fribourg (p. XV et n° L52, p. 691). Avec le déplacement de la banque à Genève en été 1358 (p. XVI), les Lombards voient leur rôle de prêteur d'argent se réduire (même s'ils obtiennent certains offices), avant d'être remplacés en 1381 par les Juifs (p. XVII).

Le travail des historiens est méticuleux. Outre des explications approfondies, et en partie nouvelles, sur les Lombards, sur les auteurs du registre, ils indiquent aussi dans leur introduction comment ils ont essayé d'identifier parfois les actes rédigés par Henri de Schwarzenbourg, probablement comme *levator* dans un premier temps, avant d'être jugé digne d'inscrire lui-même les entrées dans le registre. Dans ce dernier type de cas, Pierre Nonans est parfois lui-même témoin pour les actes inscrits dans la partie ordinaire, seulement à partir de 1358 (lorsque Henri avait pris plus d'importance) (p. XXVII). La partie lombarde semble être exclusivement de la main de Pierre de Nonans, sauf peut-être à la fin du registre où cela paraît moins clair selon les historiens (p. XXVIII).

L'analyse des dates des actes du registre (qui s'étendent du 1^{er} février 1356 au 21 mars 1359) permet aussi de reconnaître qu'il s'agit bien de deux registres distincts (« normal » et « lombard »), utilisés par le notaire selon le type d'actes (p. XXX). Le calendrier choisi est aussi fascinant. En effet, le notaire semble attaché au style dit de l'Annonciation, avec un début de l'année au 25 mars et non au 1^{er} janvier, mais l'année nouvelle (au 1^{er} janvier) commence toujours dans la partie normale du registre en haut d'un folio, ce qui démontre selon les auteurs que finalement on pensait, raisonnait, calculait plutôt selon le style dit de la Circoncision (début au 1^{er} janvier) que de l'Annonciation (p. XXX). Les pics d'activité dans le registre, en particulier pour la partie lombarde, sont liés au travail agricole et au renouvellement des contrats de fermage (le 24 juin, la Saint-Jean-Baptiste). Toutefois, dans ce registre, comme dans d'autres d'ailleurs, le notaire prend souvent la plume le dimanche, y compris le dimanche de Pâques. Le registre comporte au moins trois exemples (n^{os} 740, 742 et

746, pp. 523-527). Un graphique présente de manière très parlante les variations du nombre d'instruments par mois sur les quelque trois ans de la durée du registre (p. XXXIV).

On ne saurait terminer ce survol de l'utilité et de la portée de l'ouvrage recensé, sans parler de la typologie des instruments du registre (p. XXXV). On trouve bien sûr des reconnaissances de dettes, des donations et des actes récurrents que les auteurs ont quantifiés : 38 *assignaciones dotis* (3,25% des actes), quittances pour la réception de la dot d'une femme par son mari ; 244 *debita ex causa empionis* (20,87%), dettes découlant d'un contrat de vente, qui portaient sur toutes sortes de biens meubles essentiellement (notamment dans le domaine de la tannerie et déjà de l'industrie textile, encore à ses débuts) ; 314 *debita ex causa mutui* (26,87%), des dettes découlant d'emprunts sous forme numéraire (l'importance est due bien sûr à la présence de la partie lombarde) ; 169 *indempnitates* (14,45%), indemnités qui sont liées à la présence d'une caution pour les actes d'emprunts et dettes découlant de la vente ; 28 *reempciones* (2,39%), qui constituent des droits de rachat en lien avec des ventes, ainsi que 98 *vendiciones in allodium* (8,38%), ventes de maisons ou de parties de maison et d'immeubles sis à la campagne.

À la lecture de ces actes, c'est évidemment un pan de l'activité économique qui apparaît, mais aussi une perception beaucoup plus précise que précédemment de la clientèle des notaires, et à travers elle de l'évolution sociale de certaines familles bourgeoises (p. XLI et ss.). En d'autres termes, cette édition critique du « Registre des Lombards » donne un matériau idéal pour une meilleure compréhension sociale de Fribourg au milieu du XIV^e siècle, mais aussi des types d'actes qu'on y faisait, et de leur portée. C'est la raison pour laquelle on peut apprécier au plus haut point l'existence de notes abondantes et détaillées sur les parties de tel ou tel acte, sur les lieux mentionnés ou encore sur des précisions liées à la traduction du latin en français ou son sens juridique. L'index des personnes et l'index des lieux sont ainsi une source inestimable d'informations que l'on peut désormais croiser avec d'autres registres, en particulier le premier Livre des Bourgeois. Les auteurs mentionnent d'ailleurs qu'ils ont dû élaborer un nouvel index plus détaillé, puisque le premier Livre des Bourgeois par Bonfils et de Vevey ne contient que les individus ayant nouvellement acquis le droit de bourgeoisie (p. XLII, note 150).

Grâce à une introduction très soignée, les rédacteurs incitent donc le lecteur à se plonger avidement dans ces actes. Le juriste découvrira des pratiques intéressantes, qui mériteraient une analyse approfondie. L'historien de l'économie envisagera déjà tout le profit qu'il pourra tirer d'un examen attentif des transactions passées. L'historien des familles fribourgeoises se délectera de belles trouvailles qu'il pourra faire aisément, tant l'ouvrage recensé est fascinant et riche. Il s'agit là d'un ouvrage indispensable pour comprendre un peu mieux Fribourg au XIV^e siècle, mais aussi pour saisir plus largement le rôle du notaire, les activités des Lombards ou tout simplement le type de clientèle et des actes passés par Pierre de Nonans, et son apprenti Henri de Schwarzenbourg. En bref, un ouvrage dont l'utilité est à l'image de l'immense travail réalisé par ses auteurs.

Pascal Pichonnaz